

A nières



Les Autorités

Maire
M. Patrick Ascheri
Adjoints
M. Serge Serafin
M^{me} Marianne Gavillet
Conseil municipal

Il est composé de 17 membres et présidé par M. Bernard Fluckiger jusqu'à fin mai 2005 puis par M. Marcel Imhof dès le 1^{er} juin 2005.

Population

2328 habitants

Emplois dans la commune

349 emplois
secteur primaire 33,2%,
secteur secondaire 3,4%,
secteur tertiaire 63,3%
Rang: 27^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public 80,2%
Enseignement infantin et primaire 40,9%,
cycle d'orientation 17,8%,
niveau secondaire et tertiaire 21,5%

Enseignement privé 19,8%
Rang: 25^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole 68,0 %
● Habitable 28,0 %
● Boisé 7,7 %
● Surface improductive 0,3 %
Rang: 27^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

36,0 centimes

Mairie

1, route de la Côte-d'Or
1247 Anières
Tél. 022 751 11 45
Fax 022 751 28 61
info@anieres.ch
www.anieres.ch

Horaires

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h fermé le mercredi après-midi.

Services communaux

Protection civile
M. François Auer, chef
tél. 022 840 44 98
Police
Poste de la Pallanterie,
tél. 022 752 11 11
Service du feu
M. Pierre-Yves Dechevrens,
capitaine,
tél. 022 751 11 95

Armoiries

Dans sa séance du 22 octobre 1924, le Conseil municipal a adopté les armoiries de la commune, qui se blasonnent comme suit: «Pallé d'argent et de gueules de huit pièces à la bordure composée de sable et d'or.» Evoquant l'ancienne dépendance de Corsier, elles ont repris les armes des seigneurs de Hauteville, qui forment le centre des armoiries municipales, et pour marquer l'autonomie d'Anières, ces armes sont entourées d'une bordure de composition noir et or, tirée des armoiries de la famille de Saint Michel.

La commune en bref

Elle comprend le village d'Anières et deux hameaux: Chevrens, à qui il ne manque que le clocheton d'une chapelle pour pouvoir revendiquer le titre de village, et Bassy, formé d'un petit groupe de maisons. Bordée par le lac, Anières fait frontières communes avec Hermance, Corsier et la France.

Anières: un village et deux hameaux

La commune comprend le village d'Anières et deux hameaux: Chevrens et Bassy. Elle est bordée par le lac, au nord avec la commune d'Hermance, au sud avec celle de Corsier et à l'est avec la France. Deux plaisants ruisseaux délimitent le territoire, l'Hermance et le Nant-d'Aisy. Si l'histoire d'Anières, en tant que commune genevoise, ne date que d'un peu plus de cent ans, celle du village remonte à l'époque du Néolithique. La plus ancienne mention du nom d'Anières se rapporte à Guillaume d'Anières, seigneur du lieu, qui figure comme témoin en 1179, à la confirmation par Arditus de Faucigny, prince-évêque de Genève, de diverses donations faites à l'abbaye de Bonmont. Réunis à la République de Genève et à la Confédération Suisse par le Traité de Turin du 16 mars 1816, Anières, Bassy et Chevrens, compris alors dans la commune de Corsier, se séparèrent de celle-ci le 10 novembre 1858 pour former la commune d'Anières sous sa forme actuelle. Son histoire est faite à l'image des moyennes communes rurales, avec les mêmes préoccupations: entretien des routes, construction d'écoles ou autres bâtiments communaux, sécurité, assainissement, etc. Même vie municipale également avec les sociétés communales qui œuvrent dans le but de faire vivre le village et réunir les habitants dans différentes activités, sachant que la population aniéroise a augmenté de 40% depuis dix ans.

Pour répondre aux besoins des administrés et conserver une qualité de vie que chacun attend, voici les principaux projets réalisés en 2005:

- agrandissement de l'auberge Le Floris, y compris la pose d'un abribus;
- réalisation de la T'Anières (Jardin d'enfants, garderie, halte-garderie);
- création d'une zone de liberté pour chiens;
- réhabilitation d'un bâtiment au centre du village, avec la création d'une galerie pour des expositions;
- réalisation d'une zone 30 km/h;



- création d'une Fondation pour l'accueil de la petite enfance, afin d'assurer la pérennité des prestations;
- élaboration du plan directeur communal;
- réorganisation de l'administration communale et des services à la population;
- déclassement de Chevrens;
- création d'une crèche intercommunale;
- étude d'un centre sportif intercommunale;
- intégration de la commune d'Anières dans le réseau des travailleurs sociaux hors mur;
- étude pour la réalisation et le financement d'un réseau communal de fibre optique;
- création d'un règlement d'attribution de trois studios dans l'immeuble Le Léman pour les jeunes de la commune avec l'octroi d'une allocation financière personnalisée.

Les activités culturelles

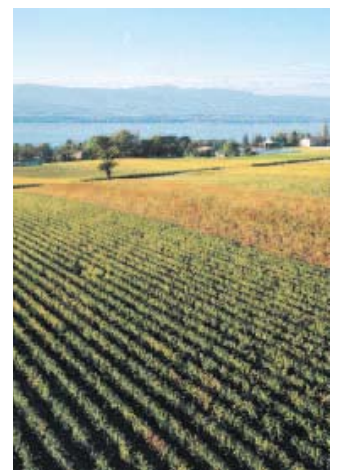
La commune est très active dans l'organisation de différentes manifestations: Promotions, 1^{er} Août, concerts, gymkhana (comité privé), sortie ou repas pour les Aînés, soirées Cinéac pour les jeunes, etc. La principale manifestation est «Anières en fête», qui aura

lieu le 11 juin 2005 le long de la rue Centrale. Des animations sont prévues toute la journée et la soirée, et des stands divers agrémenteront le centre du village. Le bénéfice de la manifestation est versé pour la lutte contre la mucoviscidose.

Les sociétés communales

Au nombre de 10, elles participent activement à la vie villageoise, soit: Club des Aînés, Chantanières, Pétaque, Gymnastique, Tennis Club, Dames d'Anières, Association des parents d'élèves (APEA), P'tit Resto (restaurant scolaire), Rapid'Anières (football), Compagnie et Amicale des sapeurs-pompiers. La commune soutient également des sociétés hors communes, soit pour les principale: le Sauvetage, le Football et le Rugby Club d'Hermance. L'auberge Le Floris ou le restaurant Le Cottage sont de très bonnes adresses à Anières pour se restaurer hors de la ville; mets accompagnés par d'excellents vins aniérais que proposent cinq viticulteurs établis sur la commune.

Patrick Ascheri, maire.



Photos: mairie d'Anières.